



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ouverture de la Maison Médicale de Garde à Pierrelatte | 13 septembre 2025

Pierrelatte : l'ouverture de la Maison Médicale de Garde, un choix politique fort pour l'accès aux soins

Les **Villes de Pierrelatte, Saint-Paul Trois Châteaux, les Communautés de Communes CCDSP et DRAGA**, en partenariat avec **l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes** et la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sud Ard'Drôm**, ont le plaisir d'annoncer l'ouverture officielle la **Maison Médicale de Garde à Pierrelatte, à compter du samedi 13 septembre 2025**.

Ce nouvel équipement s'inscrit dans une priorité politique claire : **garantir à chaque habitant un égal accès aux soins, quel que soit le jour ou l'heure**.

Une réponse concrète aux attentes des habitants

*La Maison Médicale de Garde accueillera les patients en soirée, la nuit, les week-ends et jours fériés, **après régulation par le 15**. Elle sera ouverte :*

- les soirs, du lundi au vendredi de 19h à 22h,
- le samedi de 12h à 20h et le dimanche et jours fériés de 8h à 20h.

Elle permettra d'apporter une réponse médicale rapide, de proximité, et d'éviter des passages inutiles aux urgences hospitalières. C'est la réponse à une attente forte de la population, et qui s'inscrit pleinement dans une démarche de continuité et de qualité de la prise en charge médicale.

Une réponse concertée aux besoins du territoire

Fruit d'un travail collectif entre les acteurs de santé, les collectivités locales et l'ARS, cette ouverture marque une étape importante dans l'organisation de l'offre médicale dans tout le bassin de vie du sud Drôme et du sud Ardèche.

Un projet issu d'une volonté collective et politique

Ce projet illustre la capacité des élus locaux, de l'État et des professionnels de santé à unir leurs forces pour répondre aux besoins de la population.

La **CPTS Sud Ard'Drôm** a joué un rôle central dans cette réussite, en fédérant les professionnels et acteurs de santé du territoire autour d'un objectif commun : renforcer la continuité et la qualité de l'offre de soins.

« En matière de politique de santé, nous avons choisi l'action et la solidarité. L'ouverture de la Maison Médicale de Garde est la preuve que lorsque nous nous mobilisons collectivement, élus et professionnels de santé réunis, nous pouvons faire reculer les déserts médicaux et protéger chaque habitant. C'est un choix politique clair : la santé ne doit pas être un privilège, mais un droit » | **Alain Gallu, Maire de Pierrelatte.**

« L'ouverture de cette Maison Médicale de Garde illustre notre volonté de rendre la santé accessible à tous, partout et à tout moment. Elle démontre que nous refusons le recul des services publics et que nous faisons le choix d'un territoire attractif, solidaire et dynamique » | **Jean-Michel Catelinois, Maire de St Paul Trois Châteaux.**

« Avec l'ouverture de la Maison Médicale de Garde, nous envoyons un message clair : nous ne laisserons aucun habitant face aux déserts médicaux. Nous continuerons à nous battre avec les professionnels de santé, les élus et la CPTS pour garantir une prise en charge rapide et de proximité. Ensemble, nous faisons de notre territoire un lieu solidaire, protecteur et vivant » | **Françoise Gonnet Tabardel, Présidente de la CC DRAGA.**

*« La mobilisation de la CPTS **Sud Ard'Drôm** et de l'ensemble des acteurs de santé prouve que la coopération locale est la clé pour garantir une offre de soins adaptée aux besoins de la population »* | **Dr Khim Sinot, Présidente de la CPTS Sud Ard'Drôm.**

« L'accès et la permanence des soins est une priorité de l'ARS, qui soutient pleinement ce projet sur le volet financier notamment. La maison médicale de garde permet à la population de bénéficier de soins médicaux qui ne peuvent pas attendre et ainsi éviter un recours inutile aux services d'urgence ; enjeux majeurs pour l'ARS » | **Cécile Courrèges, Directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.**

Un signal pour l'avenir

Au-delà de son utilité immédiate, la Maison Médicale de Garde est un symbole : celui d'un territoire qui choisit d'investir dans la santé publique, dans la coopération et dans l'égalité des chances.

Cette ouverture n'est pas une fin en soi. Elle marque le début d'une **nouvelle étape : celle de la coopération renforcée entre collectivités et professionnels de santé, pour continuer à développer une offre médicale accessible à tous.**

Alain Gallu

Maire de Pierrelatte
1^{er} Vice-Président
Communauté de Communes Drôme Sud Provence

Jean-Michel Catelinois

Maire de St Paul Trois Châteaux
Président
Communauté de Communes Drôme Sud Provence

Françoise Gonet Tabardel

Maire de Bourg-St-Andéol
Présidente
Communauté de Communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche

Dr Khim Sinot

Présidente de la CPTS Ard'Drôm

Cécile Courrèges

Directrice générale
ARS Auvergne Rhône Alpes